

Au mois d'octobre 2020, dans le cadre de son programme d'investissement, le changement du T.S du Rocher de l'Aigle construit en 1998 a été décidé par le C.A de la régie des RM de Montgenèvre. En novembre 2023, c'est-à-dire, trois ans après, une nouvelle TC était mis en service.

Au regard de la réussite de ce projet, permettez-moi de remercier.

Mr le Président de la Région SUD. Je vous remercie pour votre aide très appréciée, et ce n'est pas un vain mot, dans le développement des stations de montagne. Grâce à votre soutien, la subvention de 2 M€ sur un investissement final de 12 M€ a contribué fortement à la réalisation de ce projet important pour le développement du domaine skiable de Montgenèvre. Je me permets d'associer le personnel administratif de la Région Sud avec qui nous avons travaillé en totale confiance.

Mr le Président de la Communauté des Communes du Briançonnais et Maire de Briançon pour son soutien actif et la priorité donnée dès le début à ce projet ainsi que tout au long de sa réalisation. J'associe à mes remerciements Madame Béatrice Chevalier, DGS ainsi que le personnel administratif de la COM.COM pour son accompagnement et son aide tout au long de ce dossier sensible et prioritaire.

Mr le Maire de Montgenèvre ainsi que le personnel de la Mairie qui ont permis en particulier de franchir tous les obstacles administratifs.

Mes remerciements s'adressent aussi à nos partenaires financiers qui ont contribué au financement de ce projet.

Enfin, un merci particulier à D.G directeur des R.M ainsi qu'à tout son personnel qui ont élaboré, suivi et participé à la construction de cette télécabine.

Cette télécabine vient en remplacement d'un T.S fixe. La société DOPPELMAYR dont je remercie Mr Bernard TEILLER de sa présence à nos côtés aujourd'hui, a construite cette télécabine en seulement cinq mois entre le mois de juin et le mois de novembre 2023 avec l'aide d'entreprises spécialisées et très performantes que je tiens aussi à remercier.

Elle améliore la sécurité et le confort des skieurs. De 15 minutes d'ascension, ascension qui était redoutée des skieurs par mauvais temps avec le T.S, la TC conduit désormais les skieurs en 5 minutes au sommet (vitesse 7 m/s) sur une dénivelée de 460 m. En France, nous trouvons seulement 3 appareils de ce type dont celui-ci. Elle autorise le transport de 2200 skieurs /heures dans 39 cabines, puissance de 780 KW. Elle s'inscrit et je tiens à le préciser dans le respect de l'environnement (11pylones au lieu de 24 dont aucun à proximité d'une zone humide. 39 cabines au lieu de 184 sièges pour le T.S)

La télécabine du Rocher de l'Aigle contribue à l'amélioration de la liaison transfrontalière avec le domaine italien de la VIA LATTEA. A la gare amont de la TC, le domaine skiable italien a prévu l'arrivée d'un télésiège, le TS de CIME SAUREL. Il est important de souligner les excellentes relations de confiance que nous avons depuis des années avec les responsables du domaine skiable de Sestriere, géré par la SpA Sestriere.

La réalisation de la Télécabine du Rocher de l'Aigle s'inscrit parfaitement dans la perspective des J.O 2030. Une citation que j'apprécie particulièrement dit : « Là où il y a une volonté, il y a un chemin », je peux vous assurer Mr le président de Région que les responsables de la commune ainsi que les personnels des R.M de Montgenèvre ont la volonté d'être au rendez-vous des J.O de 2030 et sont prêts à surmonter tous les obstacles afin que les épreuves olympiques de ski soient une parfaite réussite à Montgenèvre.

Encore un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué à cette belle réalisation dont nous pouvons tous être fiers.